

## Texte-action SNES-FSU Amiens – CAA du 15/09/2026

En cette rentrée scolaire 2026, nous ne pouvons que constater que les conditions d'exercice et de rémunération de nombreux personnels continuent à se dégrader, que le service public d'Education dans le second degré dans notre académie est affaibli et menacé. L'année qui s'annonce sera sans doute décisive pour vaincre 10 ans de macronisme, d'austérité et de réformes délétères. Le contexte de l'élection présidentielle dans lequel se préparent les discussions sur le budget 2027 ouvre une période où les personnels pourront s'exprimer fortement avec le SNES et la FSU pour revendiquer et obtenir une réorientation des choix économiques et éducatifs.

### AESH

Les AESH subissent une précarité persistante et un profond manque de reconnaissance institutionnelle, dus à des salaires très bas et à des contrats à temps incomplet. Avec des temps partiels imposés, leur rémunération avoisine 980 € nets par mois. Ce métier, exercé à plus de 92 % par des femmes, revendique avec le SNES la création d'un véritable corps de fonctionnaires de catégorie B pour sortir durablement de la précarité. Des pressions sont exercées afin d'imposer l'élargissement de leur périmètre d'intervention, avec menace de licenciement en cas de refus de signer un avenant. **Déjà 11 procédures ont d'ailleurs été engagées par les services du rectorat. La section académique dénoncera ces licenciements organisés et assumés par le Rectorat d'Amiens, notamment en organisant une conférence de presse.** Cette situation intervient alors que plusieurs académies manquent déjà d'effectifs. Faute de reconnaissance et de conditions permettant de vivre dignement de ce métier, de nombreuses AESH démissionnent, privant des enfants de l'accompagnement dont ils ont besoin. Nous continuerons à nous mobiliser à leurs côtés pour obtenir la pleine reconnaissance de ce métier essentiel.

### Vies scolaires - AED

Chaque année, les AED subissent des décisions de non-renouvellement de CDD parfois arbitraires de la part des chef-fes d'établissement. En se défaussant de leurs responsabilités, les services du rectorat leur laissent un pouvoir excessif, ouvrant la voie aux abus et aux logiques de favoritisme. Les personnels concernés se retrouvent alors dans une situation financière brutale et précaire. Ce fonctionnement violent et injuste doit cesser. Il est tout aussi inadmissible que la grille salariale des AED en CDI reste toujours bloquée. Le SNES-FSU continuera de porter avec détermination ses revendications : une véritable grille salariale et un droit effectif à la mobilité. Dans plus de 10% des établissements de l'académie, il manque ainsi au moins un AED d'après l'enquête de rentrée nationale menée auprès des S1. Dans les Vies scolaires, la rentrée s'est ainsi encore faite sous haute tension. Les besoins des collègues sont passés au laminoir de l'austérité avec l'absence de créations de postes au budget pour les CPE et AED alors que le ministère entend faire du climat scolaire une priorité. Le taux d'encadrement se dégrade passant de 350 élèves par CPE en 2009 à 371 aujourd'hui. Les injonctions par contre ne cessent de s'empiler. Cette année la priorité est « l'engagement des élèves », mais sans téléphone portable au lycée. Nous assistons tristement à une farce.

### Non titulaires

L'académie d'Amiens est aussi le terrain, en ce début d'année scolaire, de traitement brutal de plusieurs personnels non-titulaires. La section académique est intervenue pour soutenir des collègues face à des directions d'établissement qui, pour des contrats souvent incomplets, tentent d'imposer des emplois du temps sur 4 ou 5 jours, à des personnels souvent éloignés de l'établissement où ils sont susceptibles d'effectuer un contrat, parfois mères isolées, en refusant de prendre en compte la faiblesse de la rémunération des personnels non-titulaires et le contexte de forte inflation des prix des carburants. Nous continuerons à accompagner les personnels dans ce type de situation et à dénoncer auprès du Rectorat des situations où des non-titulaires sont contraint.es de refuser un contrat dans des

conditions non tenables financièrement (déplacements longs et coûteux, frais de garde d'enfants supplémentaires ...) et à souligner que l'intransigeance de directions, soutenues par le Rectorat, aggrave le phénomène de manque d'enseignant.es pour les élèves (23% des établissements manquent d'au moins un.e enseignant.e dans notre académie ; au lycée de l'Authie de Doullens, des élèves de Première et Terminale STMS sont sans enseignant.e depuis la rentrée en raison d'une situation de ce type).

## Carrières

En ce qui concerne les carrières, la section académique a accompagné près de 150 collègues en 2026 dans leur suivi de promotion à la hors-classe et à la classe exceptionnelle. Nous déplorons de nombreuses déceptions pour l'accès à la classe exceptionnelle, pour laquelle les taux de promotion nationaux sont beaucoup trop faibles ! Pour des raisons budgétaires, le ministère organise le départ à la retraite de milliers de collègues bloqué.es en fin de hors-classe. Il y a urgence à refondre la progression de carrière et à revaloriser notre traitement indiciaire tout au long de celle-ci : la grève du 29 septembre doit être une réussite pour exiger des choix politiques et budgétaires forts. L'année scolaire commence par le suivi des avis émis par le recteur suite aux rendez-vous de carrière. La section académique est aux côtés des adhérent.es pour vérifier et contester ces avis, qui sont déterminants pour la progression de carrière. Nous organiserons aussi un stage en novembre, autour de la défense de notre statut dans notre Fonction publique de carrière.

## TZR

Les droits des TZR ne sont toujours pas respectés. L'intérêt des collègues et la bienveillance ne semblent, une fois de plus, pas être la priorité des services du rectorat : affectations tardives, avec un grand nombre d'enseignant-es affecté-es seulement à une semaine de la rentrée, modifications unilatérales d'affectation et de RAD par le rectorat... Autant de pratiques qui entretiennent un climat de confusion et de solitude parmi les collègues, qui ont besoin d'être rassuré-es et qui, surtout, ne comprennent pas ces pratiques contraires aux textes que le rectorat leur impose. Pour accompagner au mieux nos adhérent-es, le secteur TZR a proposé des permanences par mail et par téléphone en juillet et en août, ainsi que des réunions en visioconférence en début et en fin d'année scolaire. Un stage syndical, renouvelé cette année, leur est dédié le 15 octobre prochain. Un livret du TZR est également disponible sur le site du S3. Plusieurs sondages sont par ailleurs mis en place tout au long de l'année afin de mieux connaître leur situation, notamment au moment de la rentrée. Les résultats recueillis permettent de construire nos revendications et d'intervenir auprès des services du rectorat, notamment lors du prochain groupe de travail consacré aux TZR.

## Santé

Alors même que la majorité des Français a dit « Non ! » à la politique macroniste aux dernières élections législatives, le gouvernement continue de dérouler un programme s'attaquant toujours aux plus faibles notamment dans le domaine de la Santé ! Pour exemple, nous pouvons évoquer l'augmentation attendue des franchises médicales qui sont principalement et durement supportées par les personnes atteintes d'Affection de Longue Durée (ALD) et l'attaque contre le dispositif du Temps Partiel Thérapeutique subordonnant une décision médicale à une décision administrative. Nous pouvons craindre que ces décisions ne soient prises qu'en fonction de la capacité du Rectorat à remplacer nos collègues sur le temps libéré. À l'heure où existe une crise du recrutement inédite et où le Men peine à répondre à l'exigence de nombre du personnel handicapé à avoir dans ses rangs, nous sommes de plus en plus sollicités par nos collègues bénéficiant d'une RQTH et de préconisations du médecin de prévention et qui se voient refuser la mise en place de ces dernières. La prise en compte des préconisations semble aujourd'hui trop dépendre du bureau de la DPE en charge de l'affectation en établissement pour les TZR et/ou du personnel de direction en charge de l'élaboration de l'emploi du temps dans les établissements. Il serait donc temps qu'une réflexion soit menée autour de procédures permettant le recensement et la prise en compte réelle des préconisations au sein du Rectorat. Nous demandons aussi

que les personnels de Direction et les personnels des différentes DPE soient formés sur la question de la prise en compte des personnels à profils particuliers.

### Entrée dans le métier

Les lauréats du nouveau concours du CAPES ont fait leur première rentrée, en tant que fonctionnaires stagiaires ou en tant qu'élèves fonctionnaires. Comme le SNES-FSU l'avait anticipé, les difficultés, nombreuses, n'ont pas tardé à se faire connaître et ce, dès le mois de juillet. En effet, depuis plusieurs mois, le SNES-FSU dénonce les incertitudes et les incohérences causées par une réforme mise en place trop vite sans tenir suffisamment compte des spécificités du 2nd degré et surtout sans prise en compte du dialogue social et des alertes qui avaient été émises. En ce mois de septembre, trop d'informations sont encore incertaines : Quel statut exact pour les élèves fonctionnaires ? Quels droits précisément ? Qui doit payer des frais d'inscription à l'INSPE ? Quel défraiement pour aller en formation ou sur son lieu de stage ? Pour certaines de ces questions, il est encore difficile de connaître la réponse, pour d'autres, les étudiants tombent des nues en découvrant les modalités de ces 2 ans de formation dont ils n'avaient pas eu connaissance avant de passer le concours. Dans notre académie, comme partout ailleurs, on recense de nombreux problèmes et erreurs d'affectations, conduisant parfois à des démissions de nouveaux lauréats du concours avant même d'avoir pu commencer à exercer leurs fonctions. L'opacité dont les affectations ont fait l'objet (à l'échelle interacadémique notamment) et le manque d'information des candidats au concours ont renforcé le sentiment d'injustice et d'impuissance face à certaines situations. Le SNES-FSU Amiens a accompagné plusieurs de ces lauréat-es pour tenter de faire face à ces difficultés et améliorer des situations. Enfin, les affectations des stagiaires ont été encore plus tardives cette année qu'à l'accoutumée (le 21 juillet) en raison de la difficulté pour les services du rectorat à connaître les besoins du fait de l'incertitude concernant la répartition temps plein / mi-temps notamment. Un grand nombre d'entre eux n'a pas pu prendre contact avec son établissement à cette date, ceux-ci étant fermés et plusieurs chefs d'établissement n'ayant pas pris le soin de tenir une veille pour les derniers arrivants de l'été. La section académique a pu mettre en contact tous les stagiaires qui nous ont sollicités avec au moins un.e enseignant.e ou CPE de l'établissement dès le mois de juillet afin de les rassurer et de les renseigner. Il est intolérable que certains de nos collègues débutants ne découvrent les niveaux qu'ils auront en charge qu'à quelques jours de la rentrée, quand la plupart des collègues chevronnés trouveraient cette situation particulièrement inconfortable voire inacceptable. En cette nouvelle année scolaire, le SNES-FSU Amiens se tient aux côtés de tous les lauréats de concours qui sollicitent notre section académique pour les informer et les accompagner dans leurs démarches et ne manquera pas d'alerter le nouveau recteur quant à toutes les difficultés rencontrées par ces nouveaux personnels.

### Egalité

La section académique poursuit également son action en faveur de l'Egalité Femmes/Hommes. Le secteur dédié à ce combat organise cette année 2 stages : le premier portera sur le programme d'EVARS, « EVARS, un enjeu éducatif, pédagogique et politique », et aura lieu le jeudi 5 novembre à Amiens avec l'intervention d'Arnaud qui a participé aux discussions qui ont précédé la rédaction du programme d'EVARS ; le deuxième portera sur le sujet des VSS et de l'égalité professionnelle, « Lutter contre les VSS et égalité professionnelle », et aura lieu le jeudi 11 mars. En plus de ces stages, le secteur participe aux événements féministes de l'année, le premier étant la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre. Enfin, la responsable du secteur participe à différents groupes de travail avec les différents représentant.es syndicaux.ales et les services concernés du Rectorat sur des sujets tels que la santé des femmes, l'égalité professionnelle, l'observatoire LGBTQIA+.

### Lycée

Dans les lycées, les effets délétères des réformes menées depuis 2017 sont de plus en plus patents. Le manque de moyens conduit, dans de nombreux établissements, à des classes à 35 élèves ou plus chacune et une grande

iniquité dans les effectifs de groupes de spécialité, certains offrant des conditions de travail assez favorables avec une vingtaine d'élèves par exemple mais d'autres atteignant aussi un effectif autour de 35 élèves, ce qui ne les met pas dans des conditions adéquates de réussite au bac et dans la poursuite de leurs études supérieures. L'offre de spécialité est toujours inégale d'un établissement à l'autre, favorisant les lycées urbains, et le non-financement des options amène un appauvrissement grandissant de l'offre, avec là encore une iniquité scandaleuse entre établissements et entre territoires. Il y a hélas fort à parier que notre académie est fortement concernée par le phénomène des candidat.es sans affectation sur Parcoursup. Il nous faudra interroger les services du Rectorat pour savoir combien d'élèves de notre académie faisaient partie des 126 000 jeunes concernés à l'échelle nationale à la veille de l'ouverture de la phase complémentaire le 21 août 2026 et combien d'entre eux ont finalement obtenu une affectation. Si les effets nocifs de l'utilisation excessive des écrans sur la santé et la réussite scolaire des élèves ne sont pas contestables et nous préoccupent, la volonté gouvernementale et présidentielle d'imposer à marche forcée une interdiction autoritaire des portables et autres objets connectés dans les lycées doit être contrée. Il faut veiller à ce que l'obligation de concertation avec les personnels et l'ensemble de la communauté éducative et l'obligation de consultation des instances soient respectées pour procéder à la modification des règlements intérieurs. Il faut aussi dire la nécessité d'une éducation raisonnée au numérique, seule à même de mener les élèves vers l'émancipation et l'autonomie ; ce problème exige de véritables réponses éducatives, construites avec les personnels et dotées de moyens. Parallèlement, il convient de s'opposer à toutes les tentatives de développement effréné de l'Intelligence Artificielle dans l'Education Nationale, ses risques pour la santé, l'environnement et la démocratie devant être bien plus sérieusement pris en compte.

### Collèges

Les établissements subissent de plein fouet l'austérité budgétaire. Alors que les crédits alloués au Pass culture avaient déjà fondu depuis 2025 (gel sans préavis au mois de janvier 2025), la loi de finances de 2026 devait assurer une stabilité des crédits entre la fin d'année 2025-2026 et la rentrée 2026. Pourtant à la rentrée, les équipes pédagogiques découvrent que le calcul des subventions sur lequel s'était engagé le Ministère a été retravaillé sans information préalable, mettant de nouveau en difficulté les enseignant.es dans la mise en œuvre des projets culturels pour les élèves. Les établissements se retrouvent dans des situations disparates : certains récupèrent les crédits prévus pour la deuxième partie de l'année alors que d'autres constatent que leur enveloppe n'a pas augmenté. Le tout sans communication ni transparence ! Ainsi, des projets ne pourront pas avoir lieu au regard de la diminution de l'enveloppe dans certains établissements. L'objectif du 100 % EAC ne peut pas se faire sans des moyens pérennes. Les politiques publiques et un budget à la hauteur des enjeux sont indispensables afin de démocratiser l'accès aux pratiques artistiques et culturelles pour les élèves.

Alors qu'entrent en vigueur en 5è de nouveaux programmes dans plusieurs disciplines, la dotation versée par l'État aux collèges ne permet que le remplacement d'une seule collection. Déjà, des collègues renoncent à remplacer 100 % de leur collection pour mutualiser les dépenses. Le risque du recours à des cahiers d'activités financés par les familles, à l'IA ou à la hiérarchisation des disciplines est réel. Le SNES-FSU d'Amiens appelle à faire voter des motions dans les CA pour réclamer le financement des manuels pour chaque discipline concernée.

**Avec la mise en place du plan « 800 collèges »,** de nombreux collègues ont subi des demi-journées de formation, où leurs pratiques pédagogiques ont été remises en cause. La section académique continuera d'alerter les personnels sur les dangers de cette mesure : mise au pas pédagogique de la profession et de manière plus globale, attaque contre l'Education prioritaire.

### Démographie

Avec un département pilote dans l'Aisne, notre académie expérimente des pistes que le SNES-FSU combattrait en matière de baisse démographique. La prévision d'une chute de 10% des effectifs d'ici 10 ans ne doit pas être le

prétexte d'économies pour les collectivités territoriales en termes fermetures de collèges, voire de lycées, par le biais de regroupements inter-degré. En plus de brouiller les statuts des personnels, cela perpétuerait des années de suppressions de postes. Au contraire, le SNES-FSU revendique que cette baisse soit l'occasion d'améliorer les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves. Cela passe irrémédiablement par un allègement des effectifs par classe et un plan de recrutement à la hauteur des besoins.

### Syndicalisation et maillage des S1

Notre section académique compte aujourd'hui 1 300 adhérent·es AJ et dispose d'un réseau de S1 présent dans 68,5 % des établissements. Au niveau départemental, la présence du SNES-FSU s'élève à 76 % dans la Somme, 60 % dans l'Aisne et 71 % dans l'Oise. De même, lors de notre prochaine formation académique FTS, qui aura lieu en octobre, nous pourrions finaliser notre enquête LimeSurvey afin d'établir des comptes rendus des HIS, facilitant ainsi la mutualisation des contenus, des revendications et des actions. Enfin, après une année d'expérimentation, notre newsletter à destination des S1 sera bientôt de retour. Elle permettra de faire connaître à nos militant·es l'actualité pratique en fonction des différentes périodes de l'année et de fournir aux S1 des outils et des pistes pour agir sur le terrain. Ces outils seront notamment réactivés et pleinement mobilisés lors de la campagne des élections professionnelles. Les S2 travaillent également sans cesse au renouvellement et/ou création de matériel syndical (tracts, affiches, outils, etc.), régulièrement mis à jour et téléchargeable sur le site. Ces supports peuvent être distribués dans les salles des professeur·es, les PIAL et les vies scolaires lors des tournées d'établissement. Par ailleurs, un stage intitulé « Faire vivre le SNES-FSU dans son établissement », mis en place l'année dernière, sera de nouveau proposé cette année dans chacun de nos trois départements.

### Retraité·es

Parce que les actif·ves sont de futur·es retraité·es et que nous sommes attaché·es aux relations intergénérationnelles, les retraits·es seront aussi dans l'action le 29 septembre. Ils et elles auront par ailleurs des actions spécifiques les 14 octobre et 19 novembre à l'appel du G9 national. Alors que la préparation du budget 2027 prévoyant 30 milliards d'économie, 6 milliards pourraient être prélevés sur le dos des retraité·es : un scandale qui ne peut les laisser insensibles à ces mesures gouvernementales qui préfèrent s'adresser au nombre qu'aux riches.

### Action

Pour défendre des personnels mal rémunérés et malmenés par l'administration de l'Education Nationale, il nous faut mener une action forte et déterminée dès la rentrée, en une année riche d'échéances politiques décisives pour l'avenir de l'Education Nationale, de ses personnels et des élèves et étudiant·es. Les militant·es des sections départementales, avec le soutien de celles et ceux de la section académique, distribuent massivement dans les établissements le tract national appelant à la mobilisation pour la grève du 29 septembre, tout en commençant à distribuer le matériel fourni par le S4 dans le cadre du début de la campagne pour les élections professionnelles. Les sections d'établissement sont aussi toutes appelées à organiser des heures d'information syndicale pour aider à la réussite de la grève du 29 ; les militant·es des S2 et du S3 se tiennent prêt·es à co-animer ces HIS.

**Après la réussite du 29/09, il faudra maintenir la mobilisation. La CAA du SNES-FSU Amiens propose une nouvelle séquence de grève sous la forme d'une ou deux journées autour du 8 octobre. Cette action sera activement préparée, dans la continuité de celle du 29/09 et de la préparation des élections professionnelles.** Jusqu'au mois de décembre, nous multiplierons les tournées d'établissement, veillant à ce qu'aucun d'entre eux ne reste à l'écart de la distribution du matériel syndical et à ce qu'une HIS soit proposée à un nombre maximal d'établissements, sur tous les territoires de notre académie.

La section académique appelle à la participation aux marches pour le climat du samedi 26 septembre et aux actions qui seront organisées le 25 novembre contre les violences faites aux femmes.

Neuf stages syndicaux académiques sont organisés entre le 15 octobre et le 3 décembre, à destination des différentes catégories de personnels, pour répondre à leurs préoccupations en matière de carrière, de droits et devoirs, de pédagogie. Ouverts à tou.tes, profitant de la participation de responsables nationaux, ils seront l'occasion de continuer à faire connaître les combats et les revendications du SNES-FSU, les victoires remportées – et d'inciter à votre massivement pour lui aux élections professionnelles. Toute la semaine des élections, tou.tes nos militant.es des sections académique et départementale seront pleinement mobilise.es pour faire voter tou.tes nos syndique.es, dont le nombre continue à croître. Les S1 seront appelés à relayer S2 et S3 dans cette campagne d'appel au vote.

Texte voté à l'unanimité des votant.es